

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Avis du Groupe de Travail « FLORE-FONGE-HABITATS-CBN » du 1er/02/2022

Avis du groupe de travail « Flore-Fonge-Habitats-CBN » du CNPN sur le PNA² en faveur du Panicaut viviparum (*Eryngium viviparum*).

Avis final du 1^{er} mars 2022.

Saisine du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN

Le bureau ET3 «Chasse, Faune et Flore sauvages» a demandé au GT Flore-Fonge-Habitats-CBN (GT FFH-CBN) du CNPN de se prononcer sur le projet du second plan national d'actions (PNA) en faveur d'*Eryngium viviparum* porté par le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest, la structure coordinatrice étant la DREAL de Bretagne.

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT FFH-CBN du CNPN.

Documents examinés

Présentation PowerPoint « Plan national d'actions pour le rétablissement et la conservation de *Eryngium viviparum* J. Gay, 1848. » du 1^{er} février 2022.

Plan national d'actions 2022 - 2031 pour le rétablissement et la conservation de *Eryngium viviparum* J. Gay, 1848. Agir pour la préservation de la flore menacée. DREAL Bretagne et Conservatoire botanique national de Brest, 2022, 95 p. [Second plan national d'actions 2022-2031 en faveur d'*Eryngium viviparum*]

Présentation

Le Panicaut vivipare (*Eryngium viviparum* J. Gay, 1848) est une des plantes les plus rares et menacées de France. On ne compte plus qu'une seule station spontanée de l'espèce en France, située dans le Morbihan. Cette espèce endémique ibéro-armoricaine est évaluée "en danger critique d'extinction" en France (UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018) et en Bretagne (Quéré *et al.*, 2015). Sur la liste rouge mondiale de l'UICN, *Eryngium viviparum* est jugé "en danger".

La conservation de cette plante des zones humides oligotrophes et temporairement inondées mobilise depuis de nombreuses années des acteurs associatifs, des collectivités territoriales et des services de l'État. La conservation du Panicaut vivipare a ainsi fait l'objet d'un premier Plan national d'actions 2012-2018 (Magnanon *et al.*, 2012) dont la mise en œuvre a fait avancer significativement la connaissance et la conservation de l'espèce.

Le bilan du PNA a été validé par le CNPN le 28 février 2020, et la demande d'effectuer un second PNA rétablissement en faveur d'*Eryngium viviparum* a été acceptée.

L'élaboration d'un deuxième plan national d'actions a été encouragée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Bretagne et le Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Ce deuxième plan national s'inscrit dans la continuité des démarches engagées depuis les années 1980 et vise à les amplifier et à les inscrire dans la durée. Il a été construit à partir des orientations formulées dans le bilan du premier plan national, enrichies de contributions apportées par un comité constitué pour la rédaction du nouveau plan national, réunissant les principaux acteurs du premier plan national.

Analyse du projet de PNA Rétablissement en faveur d'*Eryngium viviparum*.

Le GT FFH-CBN souligne que les mesures proposées dans ce second PNA pour tenter d'enrayer le déclin du taxon très fragilisé sont très concrètes et s'inscrivent dans un projet de gestion conservatoire précis et opérationnel.

Il souligne que ce PNA va au-delà du rétablissement et de la conservation d'*Eryngium viviparum*, et soutient le projet de créer une réserve naturelle nationale dans le cadre de la SNAP ayant pour objectif de protéger les végétations oligotrophes humides, habitat d'*Eryngium viviparum*, et qui sont en très forte régression sur la dition.

Bien que les connaissances des milieux naturels potentiels pour cette espèce soient déjà très avancées, le GT FFH-CBN recommande au CBN de Brest de ne pas négliger la poursuite de la recherche d'éventuels sites potentiels où l'espèce pourrait subsister ainsi que celle de sites d'implantation pour l'installation éventuelle de nouvelles populations, en privilégiant les connaissances phytosociologiques très précises acquises dans les territoires bretons pour caractériser les végétations et les habitats et en utilisant, au besoin, des outils de localisation écologiques comme MAXENT.

Le PNA manque parfois de clarté dans l'optique du réseau de sites proposé entre réintroductions liés aux sites historiques d'*Eryngium viviparum*, et introductions envisagées dans des sites potentiels.

Le GT FFH-CBN souligne également l'importance de poursuivre des études sur les vecteurs de pollinisation et de dispersion des graines, en effectuant entre autres des études avec les espagnols.

Enfin, en termes de génétique expérimentale, le GT FFH-CBN souhaiterait que des croisements *ex situ* entre populations bretonne et ibériques soient effectués dans le but d'étudier une éventuelle augmentation de la diversité génétique par rapport à celle de la population bretonne.

Le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN donne un **avis favorable** sur le second PNA en faveur d'*Eryngium viviparum*, porté par le CBN de Brest.

Le Président du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN



V. Boulet

Au vu du dossier, la Commission ECB du CNPN suit les recommandations du GT FFH-CBN du CNPN et donne un **avis favorable** sur le second PNA en faveur d'*Eryngium viviparum* porté par le CBN de Brest.

Le Président de la Commission ECB



